

Début à 19 h 10

Membres du comité présents :

- M^{me} Jody Negley, résidente
- M^{me} Viviane Rochon, résidente
- M. Mauricio Garzon Beltran, résident
- M. Derek Robertson, résident
- M. Sébastien Trottier, animateur
- M. Guy Rivard, responsable construction du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Martin Giroux, directeur-adjoint du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. Alain-Marc Dubé, directeur du projet Turcot, ministère des Transports du Québec
- M. James Byrns, chef de division – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Gilles Denicourt, agent de quartier – sécurité routière, poste de quartier 15, Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)

Aussi présents :

- Mme Sylvie Tanguay, agente de recherche, ministère des Transports du Québec
- M^{me} Marie-Sophie Couture, chargée de projet – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal
- M. Richard Nioré, chargé de projet – Grands Projets – Projet Turcot, Ville de Montréal

La rencontre du comité de bon voisinage se tient en séance publique. Environ 20 personnes présentes dans la salle.

Introduction

- L'animateur ouvre la réunion et souhaite la bienvenue à tous les participants
- Il rappelle les grandes lignes de la démarche du comité de bon voisinage : mandat, objectifs, fonctionnement
- Il annonce la prochaine rencontre, qui se tiendra le 28 mai prochain
- L'animateur invite les gens autour de la table à rappeler leurs noms pour le bénéfice de tous

Présentation des travaux à venir dans les prochaines semaines

A. Travaux de réaménagement des rues Pullman, Saint-Rémi et Saint-Jacques

Présentation de M. Guy Rivard

La démolition de la bretelle d'entrée Saint-Jacques en direction de la 720 Est représente le prochain travail à effectuer.

Au début du mois de mai, la partie qui se détache du pont Saint-Jacques sera démolie durant 5 nuits. Cela implique la fermeture complète de l'autoroute 15 Nord et de la bretelle allant du centre-ville vers l'autoroute 15 Nord. C'est pour cela que les travaux seront faits durant la nuit, du 30 avril au 4 ou 5 mai.

Ensuite, une deuxième partie sera démolie durant le mois de mai. Les travaux seront réalisés durant le jour. La partie de la bretelle qui passe au-dessus de la rue Saint-Rémi sera démolie à la fin mai, probablement durant la fin de semaine du 24-25 mai. Les gens seront avisés à l'avance en porte-à-porte.

Puis, la partie derrière les résidences de la rue Cazalais sera démolie à la fin mai. Au préalable, pour réduire les niveaux sonores, un mur antibruit sera installé derrière ces résidences, dans l'emprise du MTQ, à la mi-mai. Ce mur restera en place pour toute la durée des travaux de reconstruction de Turcot. Des dépliants seront distribués en porte-à-porte aux résidents de la rue pour les aviser du début de la construction du mur.

Période de discussion

Interventions	Réponses
Aucune	

B. Prolongement du boulevard De La Vérendrye

Présentation de M. Guy Rivard

Ces travaux ont débuté le 24 mars dernier, et sont prévus jusqu'en juin 2015. Il s'agit de :

- construire le prolongement du boulevard De La Vérendrye pour le raccorder à la rue Saint-Patrick;
- d'aménager deux ponts d'étagement pour le passage des futures voies de l'autoroute 15;
- et de construire un demi-tour pour relier l'avenue Dunn et la rue Gladstone (des portions de ces rues sont présentement fermées et des double sens ont été aménagés).

Une portion de la rue Pitt est fermée à la circulation et tous les accès aux entreprises limitrophes sont maintenus. La piste cyclable qui passe sous l'autoroute 15 et qui débouche sur la rue Cabot est aussi maintenue. Les travaux ont lieu durant le jour seulement.

Au cours des dernières semaines, l'entrepreneur a effectué des travaux préparatoires. Un petit bâtiment qui se trouve dans la zone de chantier sera démolie dans les prochaines semaines.

Période de discussion

Interventions	Réponses
Aucune	

C. Travaux du pont d'étagement de la rue Angers

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de construction d'un pont d'étagement au-dessus de la rue Angers vont débiter à la mi-mai. Le pont permettra le passage des futures voies de l'autoroute 15, il sera construit au nord de l'autoroute 15 actuelle.

La rue Angers sera fermée entre la rue de Roberval et la rue Cabot. La circulation locale seulement sera permise sur la rue Angers entre l'avenue de l'Église et la rue Roberval; les gens pourront donc déposer leurs enfants à l'école sans problème.

Le chemin de détour passe par la rue Cabot (rue Cabot, rue Saint-Rémi et retour par l'avenue de l'Église) et les camions ne passeront donc pas devant l'école pour se rendre au chantier.

Ce chantier va se terminer cet automne (dès la mi-mai jusqu'au mois de novembre prochain).

Période de discussion

Interventions	Réponses
(Viviane Rochon) Comment faire quand on vient de l'ouest pour prendre la rue Angers?	(MTQ) Pour les gens qui arrivent de l'ouest par l'avenue de l'Église, ils doivent faire la boucle. Ils pourront emprunter la rue Saint-Rémi, puis la rue Cabot pour rejoindre la rue Angers.
(Derek Robertson) Est-ce que le détour inclut un passage sécuritaire pour les vélos?	(MTQ) Le lien sous l'autoroute est maintenu et un corridor est prévu pour les vélos sur Angers.
(Viviane Rochon) Donc les piétons et cyclistes peuvent continuer à passer par la rue Angers?	(MTQ) Oui, la piste cyclable demeure ouverte.
(Résidente) Est-ce que les travaux seront terminés pour la rentrée? Ça fait énormément de poussière et de bruit.	Oui. Si nos travaux génèrent de la poussière, on va la contrôler, et il y a des seuils à respecter par les entrepreneurs en ce qui concerne le bruit. Vous pouvez communiquer avec l'équipe de Qualité du milieu en ce qui concerne les nuisances, et ce, 24 heures sur 24.

D. Démantèlement du bâtiment situé au 4103, rue De Richelieu

Présentation de M. Guy Rivard

Ce contrat est en cours depuis le mois de février, il n'a aucune incidence sur la circulation. C'est un édifice qui était abandonné depuis plusieurs années, situé aux limites de Westmount et du Sud-Ouest et connu sous le nom de C-Soleil. La démolition a commencé en février et environ le tiers du bâtiment est

actuellement démolit; les travaux se termineront en juillet. L'entrepreneur démolit la partie arrière et conserve la façade de l'édifice qui agit comme écran pour atténuer le bruit et la poussière.

Il reste environ le 2/3 du bâtiment à démanteler. Les travaux seront terminés au début du mois de juillet. Les travaux ont lieu durant le jour, en semaine, pour déranger le moins possible les résidents des alentours.

Période de discussion

Interventions	Réponses
(Mauricio Garzon Beltran) Qu'advendra-t-il de ce chantier-là, sera-t-il réutilisé?	(MTQ) L'édifice est situé derrière les habitations du côté nord de la rue Richelieu (en arrière-lot). L'autoroute sera déplacée en partie sur ce terrain, donc un peu au sud et en remblais.
(Mauricio Garzon Beltran) De combien de mètres l'autoroute sera-t-elle déplacée?	(MTQ) L'autoroute sera déplacée d'environ une dizaine de mètres.
(Mauricio Garzon Beltran) Il y a un autre édifice sur le terrain, sera-t-il démolit ?	(MTQ) Non, il ne sera pas démolit, mais on se rapproche effectivement.
(Mauricio Garzon Beltran) Un mur anti-bruit sera donc construit; sera-t-il végétalisé?	(MTQ) Oui, le mur sera construit pratiquement tout le long de la 720 Ouest. Des portions seront translucides pour laisser place à la lumière, alors que d'autres seront pleines et végétalisées, avec un fini architectural. Des descriptions complètes sont disponibles sur le site Web du projet.
(Mauricio Garzon Beltran) Si on continue sur l'autoroute 720, on arrive au bâtiment sur la rue Saint-Rémi qui va être démolit aussi. Mais pour quelle raison sera-t-il démolit, à cause de l'autoroute aussi? Parce qu'il y a un lien piéton qui est important de conserver.	(MTQ) Le lien piéton ne pourra malheureusement être conservé puisque la rue Selby disparaît. Le passage sera accessible seulement par Saint-Antoine. Pour le prochain comité, nous pourrons vous présenter de façon plus complète l'aménagement du secteur.
(Mauricio Garzon Beltran) Il n'y a pas de place pour conserver ces trottoirs ?	(MTQ) Un mur sera construit pratiquement sur le trottoir actuel. Pour des questions de sécurité, le passage ne serait pas idéal puisqu'il n'y a pas assez d'espace. Il est mieux que les piétons descendent Greene jusqu'à Saint-Antoine plutôt que de faire des trottoirs isolés.

E. Démantèlement de bâtiments

Présentation de M. Guy Rivard

Au cours des prochaines semaines, nous allons débiter deux autres chantiers de démantèlement de bâtiment. Il s'agit du bâtiment Dépotium situé au bout de la rue Cabot (1525, 1545, 1565, rue Cabot et 1546, rue Gladstone) et du bâtiment situé sous l'autoroute 15 actuelle, entre la rue Angers et la rue Saint-Rémi (1665, rue de Roberval), qui est l'ancien centre d'opérations Turcot, désormais relocalisé dans la cour Turcot.

Les travaux de Dépotium vont commencer au cours du mois de mai et vont durer 15 semaines. Les travaux de l'ancien centre d'opérations Turcot vont commencer cet été pour deux mois.

Dans les deux cas les travaux se dérouleront durant le jour, en semaine.

Les gens qui sont sur la rue de Roberval vont ensuite pouvoir voir sous la structure de l'autre côté. Il n'y aura plus de mur et l'autoroute s'éloigne de la rue de Roberval.

Période de discussion

Interventions	Réponses
Aucune	

F. Maintien des infrastructures existantes – Fermeture des bretelles K et L

Présentation de M. Guy Rivard

Les travaux de réparation des bretelles allant du pont Champlain vers le centre-ville et vers l'autoroute 20 Ouest ont commencé le 31 mars et devraient se terminer à la mi-juin. Les travaux ont pris un peu de retard, en raison de problèmes qu'a connus l'entrepreneur.

L'impact sur la circulation (par exemple, les refoulements qui peuvent être entraînés sur l'autoroute 15 ou l'achalandage à Côte-Saint-Luc) est monitoré par le MTQ et pour l'instant, il n'y a pas eu d'impact majeur noté; le trafic s'est diffusé dans la ville, comme il le fait après 2-3 jours de fermeture. Le SPVM et la Ville de Montréal assistent aussi le MTQ, au besoin, advenant des problématiques.

Période de discussion

Interventions	Réponses
(Résidente) Je suis désolée, mais ce n'est pas ce que nous observons et l'impact, on le voit à Notre-Dame-de-Grâce (NDG). J'ai utilisé le fil Twitter MTQ – Turcot, comme on me l'avait conseillé lors de la dernière rencontre du comité de bon voisinage, en constatant que les mesures de mitigation avaient un impact négatif sur la circulation locale. J'ai demandé s'il y avait des gens qui observaient sur place et on m'a répondu que oui, des gens recueillent des données et des analyses sont effectuées. J'ai demandé où on pouvait avoir accès aux résultats de ces analyses et on m'a envoyé sur un site où il y a des caméras de circulation à Sainte-Foy... Je n'ai pas eu une réponse satisfaisante et j'aimerais savoir : où peut-on surveiller le genre de suivi qui est fait? Vous	(Ville de Montréal) Pour la Ville de Montréal, nous avons un centre d'observation (les images ne sont pas publiques) et nous avons fait certains relevés (il n'y a pas d'analyse en continu). Le MTQ a aussi fait certains relevés, comme les longueurs des files d'attente. Il y a aussi eu des relevés pour les piétons, afin de calculer le temps requis pour traverser l'intersection, la longueur des files d'attente, etc. Après une semaine, la situation était effectivement difficile. La situation s'est améliorée, mais c'est toujours difficile, nous en convenons. À la Ville, nous analysons les feux de circulation. Nous avons rencontré l'arrondissement hier et nous essayons de trouver des façons d'améliorer les feux, dont la possibilité de mettre un virage en double pour les gens qui

<p>comprendrez que dans une petite mesure comme celle qu'on vit en ce moment, si on ne voit personne assurer un suivi pour constater les dégâts que ces mesures-là causent, qu'est-ce que ça va être dans 4 ou 5 ans quand on sera dans les gros travaux? Qui s'assure du suivi, où sont les observateurs et où peut-on retrouver les résultats de leurs observations?</p>	<p>viennent de l'Est et essaient de se rendre vers le centre-ville. Mais cela implique de mettre des mesures additionnelles pour protéger les piétons et on ne veut pas faire ça à la légère. On attend donc le retour de l'arrondissement, qui devrait venir très prochainement.</p>
<p>(Autre résidente) La congestion, il y en a à tous les jours. Nous sommes directement touchés à NDG et il y a de la pollution. Les gens sont frustrés au volant, et il y a des écoles et un centre pour personnes âgées. Des gros travaux s'en viennent et on aimerait savoir comment ce projet va se faire de façon humaine? En même temps, la Ville fait des gros travaux sur Sherbrooke et ce sont les citoyens qui paient. On ne veut pas une réaction, on veut prévoir les travaux et tout ce qui vient avec ça.</p>	
<p>(Autre résidente) À titre d'exemple, sur la rue Wilson, en pleine heure de pointe, les gens ne font pas leur stop et c'est le passage des écoliers pour l'école Notre-Dame-de-Grâce. Les conducteurs qui veulent se sauver du trafic prennent toutes les petites rues adjacentes et roulent comme sur un boulevard. Quand on a fait le choix de s'installer dans NDG, on a fait le choix d'un quartier résidentiel, paisible, sécuritaire, et qui valorisait les moyens actifs pour le déplacement. On comprend qu'il y a des travaux, mais il faut respecter aussi le mode de vie de notre quartier, et aussi notre sécurité. On constate aussi qu'il y a de plus en plus de bruit.</p>	
<p>(Résidente) On a besoin d'un moyen pour savoir quels suivis sont faits, comment les connaître et comment on peut y contribuer. Compter le nombre de voitures c'est bien, mais en vivant dans le quartier, nous sommes capables de vous parler des impacts qu'on vit comme piétons, comme parents qui amènent leurs enfants à l'école, etc., qui ne sont peut-être pas des éléments mesurables pour vous. Comment vous allez mettre sur pied un processus de consultation permanent?</p>	<p>(Ville de Montréal) Le comité ici se veut un espace de consultation permanent. C'est le but de la démarche du comité, qui est de permettre aux gens de s'exprimer et, pour nous, de vous tenir au courant des étapes, que vous allez vivre comme nous, et d'en discuter par la suite.</p>
<p>(Résidente) Il n'a pas été communiqué aux automobilistes qu'il était possible de sortir avant, sur Bonaventure. Tout le monde arrivait à NDG et était pris là.</p>	<p>(Ville de Montréal) On a fait le décompte du nombre d'automobiles qui utilisent Côte-Saint-Luc et qui ne viennent pas de là. C'est 200 véhicules qui font le demi-tour, c'est minime.</p>

	<p>(MTQ) Pour l’instant, vous ne vivez pas seulement l’impact de la fermeture des bretelles K et L, vous vivez la convergence de plusieurs éléments (travaux sur Sherbrooke, fermeture partielle de Saint-Jacques, etc.). C’est pourquoi il y a une augmentation de l’achalandage. On sait qu’avec le temps, ça va se diffuser. Le jour 1 était probablement pire que ça l’est aujourd’hui, ou encore la semaine prochaine.</p> <p>Le 15 mai, une rencontre au Centre communautaire Saint-Raymond est prévue pour discuter des mesures mises en place par le MTQ et la Ville pour minimiser les impacts liés aux travaux du pont Saint-Jacques. Sur Sherbrooke, les travaux devraient se terminer dans 4 semaines environ. Il y a aussi différentes mesures qui seront instaurées ou qui sont en évaluation, comme le virage dont la Ville faisait mention.</p>
<p>(Jody Negley) Est-ce qu’il y a une personne qui essaie de coordonner toutes les informations liées au projet Turcot qui peuvent venir de tous les mécanismes qui ont été mis en place? Il y a un effort qui est fourni, alors c’est juste une question de coordination.</p>	<p>(MTQ) En effet, personne n’aurait dû être référé à un site avec des caméras de Sainte-Foy.</p> <p>C’est l’objet de ces rencontres-là, aujourd’hui. Mais les canaux sont en place et demeurent des bons moyens : il y a les aimants avec les coordonnées, un numéro de téléphone connu et le fil Twitter.</p> <p>Par ailleurs, le MTQ reçoit de façon quotidienne un bilan sur la congestion du matin et du soir, qui comprend ce qui s’est passé de majeur la veille en termes de circulation et qu’on partage avec la Ville (par exemple, une intervention policière qui a eu un impact sur la dynamique de circulation.)</p> <p>On pourrait voir s’il est possible de partager publiquement ce bilan.</p>
<p>(Résidente) J’aimerais savoir pourquoi, dans le cadre de travaux aussi majeurs, les détournements ne se font pas plus loin des quartiers? Ce qu’on souhaite, c’est que ce soit plus réfléchi, plus loin des quartiers et que les gens puissent avoir des alternatives.</p>	<p>(MTQ) Avec le temps, les gens le font par eux-mêmes. Notre expérience nous montre que, si on les informe à l’avance, c’est trop tôt et, tant que les travaux ne sont pas débutés, les gens se sentent plus ou moins concernés.</p>

	<p>(Ville de Montréal) Vous avez raison, mais cette approche-là est faite : plusieurs chemins de détour sont planifiés en fonction des quartiers. L'information et les communiqués sont transmis aux journalistes, et cette information est transmise dans les bulletins de circulation avec des chemins alternatifs.</p>
	<p>(MTQ) Il y a très peu de transit dans NDG.</p>
<p>(Résidente) Ce n'est pas vrai qu'il n'y a pas de transit et on ne veut pas faire une bataille de chiffres, mais notre inquiétude c'est que ça s'empire, alors qu'il y a déjà beaucoup de congestion à cause de différents travaux.</p>	<p>(MTQ) On essaie d'utiliser les détours les plus courts possibles dans les réseaux locaux. Ça n'empêche pas que les gens peuvent emprunter le réseau local et c'est ce qu'on observe.</p> <p>La plupart des gens qui vont vers le centre-ville prennent Bonaventure et non pas Turcot, ça devient naturel.</p>
<p>(Résidente) Ce qui nous préoccupe ce n'est pas les trois prochains mois, ce sont les 10 prochaines années. Je ne parle pas de Sherbrooke, mais des plus petites rues résidentielles, comme la rue Wilson. Je trouve ça inquiétant sachant ce qui arrive, et ce qui s'en vient.</p>	<p>(Ville de Montréal) Il faut être vigilant. Nous avons une présentation conjointe de la Ville et du MTQ dans NDG. La sécurité est importante et il faut trouver des façons pour s'assurer que ça demeure sécuritaire.</p> <p>(Gilles Denicourt) Je vais vous donner la carte du policier qui s'occupe de la sécurité routière au poste de quartier 11, chargé de votre secteur à NDG.</p> <p>(Ville de Montréal) Sachez aussi que vos élus sont très impliqués et que Russell Copeman (ndlr : maire de l'arrondissement de Côte-des-Neiges–Notre-Dame-de-Grâce) et Peter McQueen (conseiller d'arrondissement à NDG) appellent souvent à la Ville centre et suivent le dossier de près.</p>
<p>(Jody Negley) Il y a plusieurs autres moyens que le MTQ pour intervenir en lien avec la circulation dans votre quartier.</p> <p>Je voulais aussi souligner, en lien avec les journalistes, le travail d'Andy Riga, qui fait un travail formidable et qui donne de l'information dans les deux sens.</p> <p>Je conseille donc de profiter de ceux qui font bien leur travail et qui ont un intérêt marqué pour la situation.</p>	
<p>(Derek Robertson) J'encourage les résidents à faire un suivi avec les postes de quartiers, les élus municipaux et les commissions scolaires.</p>	

<p>(Résidente) Il faut que les citoyens soient au cœur de la solution. On veut que les chantiers soient faits de façon intelligente en prenant en compte les citoyens qui sont impactés.</p>	
<p>(Résidente) Il faut juste que l'objectif ne soit pas seulement la fluidité des véhicules, mais aussi la sécurité et la qualité de vie des résidents.</p>	
<p>(Mauricio Garzon Beltran) Il est aussi important de prendre en compte la circulation du quartier Saint-Henri. Des mesures adéquates ont-elles été prévues pour les piétons et cyclistes sur les rues Saint-Jacques, Atwater et Rose de Lima? Il n'y a pas de marquage au sol et pas de respect de limite des vitesses. J'habite en face d'un CPE et il y a toujours des camions et des voitures, alors que des parents vont chercher leurs enfants. Il n'y a pas de panneau de signalisation, pas de passage pour les parents. Il y a des afficheurs de vitesse qui ne fonctionnent pas. J'ai fait une demande à l'arrondissement et je n'ai pas eu de nouvelles. Ce sont des situations qu'il faudra améliorer.</p>	<p>(Ville de Montréal) Sur Atwater, sept feux de circulation ont été revus. Vous avez raison en ce qui concerne le marquage; on va regarder ce qui peut être fait maintenant que l'hiver est terminé.</p> <p>Vous avez soulevé un bon point en ce qui concerne l'afficheur de vitesse, ainsi que la vitesse des automobilistes frustrés, comme on le voit sur la rue Greene. Nous allons regarder pour identifier certaines mesures.</p>
<p>(Résidente) Ma place d'affaire est dans ce secteur, sur la rue Lenoir. Il y a un trou béant en plein milieu de la rue : est-ce la responsabilité des contracteurs de réparer ces trous et, sinon, que peut-on faire pour que ça s'arrange ?</p>	<p>(MTQ) On va en parler avec la Ville et évaluer la situation.</p>

G. Travaux de reconstruction du pont Saint-Jacques

Présentation de M. Martin Giroux

La fermeture de la rue Saint-Jacques entre l'avenue Girouard et le boulevard Décarie est toujours prévue pour le mois de juin.

À cet effet, une rencontre d'information spéciale aura lieu le jeudi 15 mai au Centre Saint-Raymond pour présenter la nature des travaux à réaliser, les chemins de détour et les mesures d'atténuation qui seront mises en place, qui sont discutées depuis près d'un an avec la Ville, la STM et les arrondissements pour faire un travail de coordination complet.

Cette séance d'information publique sera annoncée dans les journaux locaux, en porte-à-porte et sur nos différentes plateformes web.

Période de discussion

Interventions	Réponses
Aucune	

Retour sur les questions posées lors du comité du 17 mars 2014

A. Quel est le nombre de camions généré par les travaux de prolongement du secteur De La Vérendrye?

Si on répartit le total sur les cinquante semaines de travaux, cela fait environ 60 camions par jour.

Période de discussion

Interventions	Réponses
Aucune	

B. Faire le point sur la qualité de l'air

Présentation de M. Alain-Marc Dubé et de M^{me} Sylvie Tanguay

Le MTQ a un contrat en préparation qui partira sous peu en appel d'offres pour l'implantation de stations temporaires à des endroits stratégiques sur le site des travaux. Le MTQ discutera avec la Ville au sujet de l'opération de ces stations; la Ville gère déjà tout un parc de stations et il est plus simple qu'elle gère l'ensemble. Ces stations vont donc permettre de monitorer certains paramètres.

Comme présenté lors de la dernière rencontre du comité de bon voisinage, quatre stations vont être installées pour échantillonner en continu (24 h sur 24 h) les particules fines, inférieures à 2,5 micros, ainsi que les particules totales et en faire une analyse pour voir s'il y a différents métaux qui peuvent être liés aux particules.

La station située au Centre Gadbois sera équipée pour échantillonner les polluants associés à la circulation automobile. Cette station restera en opération à la suite de la mise en service de l'autoroute.

L'appel d'offres sera donc lancé pour l'aménagement des sites et l'achat des équipements.

Période de discussion

Interventions

(Mauricio Garzon Beltran) Quand prévoyez-vous l'installation de ces stations?

(Mauricio Garzon Beltran) Pourquoi la station au Centre Gadbois sera-t-elle la seule munie de dispositifs permettant de mesurer les polluants des voitures ou issus de la circulation?

Réponses

(MTQ) On vise à aménager les sites cet été, puis l'installation des équipements en septembre pour les mettre en opération.

(MTQ) Les autres stations seront installées pour suivre les niveaux de poussière, qui représentent une préoccupation dans le cadre du projet Turcot, puisqu'il y a beaucoup de démolition. Également, il s'agit d'une obligation du ministère de l'Environnement dans le cadre des plans de réhabilitation des terrains contaminés. La station

Gadbois sera plus complète et nous permettra de voir après le projet si nos prédictions sont justes.

Il y a déjà une autre station à Verdun près de l'autoroute 15, qui possède un échantillonneur pour les oxydes d'azote; un échantillonneur pour les particules fines sera ajouté et restera en service après le projet. Il y aura donc deux stations pour faire le suivi des contaminants associés à la circulation automobile.

(Résidente) Y aura-t-il un monitoring effectué dans NDG? Je pense à trois populations sensibles : aux alentours du Centre universitaire de santé McGill (CUSM), de l'école primaire Notre-Dame-de-Grâce, où il y a plus de 800 enfants, et au coin de Côte-Saint-Luc et Décarie, où il y a une tour d'habitation de personnes âgées et une autre école à proximité. Il serait important d'ajouter des points d'échantillonnage dans NDG.

(MTQ) On va regarder ça. C'est encore possible d'en ajouter. Sans s'engager à le faire de façon permanente, il est possible de le faire sur une période de quelques mois.

(Viviane Rochon) Si une journée le smog dépasse un certain niveau de pollution, sera-t-il possible d'arrêter les travaux?

(MTQ) Ce n'est pas prévu dans le cadre du projet; on ne peut pas être à la merci des conditions de smog, qui ne sont pas nécessairement associées aux travaux.

Il faut bien comprendre que toutes les méthodes de travail dans le cadre du projet Turcot sont approuvées par les services de la Ville centre (pour la qualité de l'air) et il y a aussi un contrôle au niveau de la CSST en ce qui concerne l'exposition des travailleurs à certains polluants. Il y a donc déjà des mesures de prévention et de contrôle d'émissions à la source de la poussière, comme l'arrosage ou l'épandage d'eau.

(Résidente) En ce qui concerne le suivi de l'environnement sonore dans NDG, quelles sont les normes, quelles sont les mesures et quels sont les mécanismes d'ajustement? Tenez-vous compte de l'impact sonore sur notre niveau de vie?

On a aussi l'équipe Qualité du milieu qui pourra monitorer chaque chantier et être en mesure d'intervenir.

(MTQ) Pour la construction du pont Saint-Jacques, il y a des écrans acoustiques qui sont prévus pour protéger les résidents situés à proximité du chantier.

(Résidente) Pour l'instant, nous savons qu'il y a du bruit de circulation lié aux travaux temporaires (ex. : rue Sherbrooke). Dans la perspective qu'il y

Notre obligation est de contrôler le bruit lié à nos travaux, et non le bruit lié à la circulation routière.

Présentement, on est à la pointe des impacts sur le réseau local. En avançant le projet, les travaux seront davantage concentrés sur le réseau

aura des chantiers plus longs et plus importants, qui s'assure de notre qualité de vie?

(Mauricio Garzon Beltran) Sur le site Web de Turcot, est-ce que les informations par rapport au bruit sont seulement des informations sur les bruits générés par les chantiers?

(Mauricio Garzon Beltran) Est-il possible d'obtenir le même type d'information par rapport à la qualité de l'air sur le site Web de Turcot? Est-ce que si vous installez cinq stations, vous allez pouvoir prendre des échantillons - vous avez déjà des informations de la Ville de Montréal pour les années passées - et vous allez pouvoir calculer des moyennes et établir des seuils de tolérance et mettre ça sur le site? Ce n'est pas nécessaire que ce soit fait à tous les jours, mais au moins de façon hebdomadaire ou une fois par mois, pour que les citoyens aient une manière de faire un suivi des variations.

(Mauricio Garzon Beltran) Au sujet des informations par rapport au bruit, je pense que les stations ont été fermées pour l'hiver : vous les remettez quand?

(Derek Robertson) Serait-il possible d'avoir accès aux données sur le bruit avant, pendant et après travaux (distinction)?

(Résidente) En ce qui concerne le pont Saint-Jacques, à quel moment les relevés ont-ils été

autoroutier. Le fournisseur a des obligations de maintien sur les infrastructures actuelles.

Cela ne veut pas dire qu'il n'y aura pas d'impact dans la circulation locale, mais de façon plus ponctuelle.

(Ville de Montréal) Pour ce qui est de la qualité du bruit et de l'air, chacun des arrondissements a un règlement qui spécifie quelles sont les normes et les niveaux tolérés. Nous allons nous informer pour NDG.

Également, la Ville a des inspecteurs et nous allons aussi nous informer à propos des seuils à respecter, qui sont généraux, pas nécessairement les sons mobiles.

(MTQ) Notre seuil est basé sur le bruit ambiant, avant les travaux, qui inclut la circulation automobile, auquel on ajoute 5 décibels de plus. Les niveaux de bruit affichés comprennent donc le bruit ambiant et le bruit généré par le chantier. (MTQ) Pour le suivi des particules fines (PM 2.5), c'est de l'échantillonnage en continu et les données pourraient, en théorie, être disponibles en temps réel, mais il faut faire attention parce qu'il y a quand même une analyse des données à faire, puisque les variations pourraient être liées à une autre source d'émissions de poussières que les travaux.

Il faut aussi développer une interface et il va y avoir un travail de présentation des données.

(MTQ) En effet, les données datent de l'an dernier. C'était une question contractuelle et les stations étaient retirées pour l'hiver, mais il y a un contrat en voie de signature pour l'installation. Nous allons vérifier pour la date précise et vous revenir.

(MTQ) Oui, il est indiqué sur le site les seuils que les entrepreneurs doivent respecter, en fonction du bruit ambiant avant le début des travaux. Un devis sur la gestion du bruit est inclus dans chaque contrat et les entrepreneurs doivent faire un suivi sur le bruit lié à leurs chantiers.

(MTQ) Habituellement, le relevé est effectué deux semaines avant le début des travaux.

effectués, puisque l'ambiance sonore actuelle n'est pas représentative de ce qu'elle était avant le début des travaux dans le secteur et que nous ne voulons pas être pénalisés?

(Derek Robertson) Les spécialistes pour le bruit viennent d'où? Du privé, du gouvernement? Peut-on avoir les noms?

(Résidente) Est-il possible pour vous de prendre des mesures du bruit lié au chantier dans NDG, même si nous ne sommes pas inclus dans la zone déterminée des travaux et qu'on subit l'augmentation du bruit?

(Résident) Je suis propriétaire d'un immeuble au coin de la rue de Roberval et de la rue Drake. J'ai un premier locataire qui s'est plaint des travaux et va quitter mon logement. Avec le déplacement de l'autoroute et l'installation d'une clôture proche de mon bâtiment, j'ai l'impression que la location va devenir difficile. Avez-vous pensé à quelque chose pour les petits propriétaires ?

(Jody Negley) Il est possible de prendre note de tout ce qui se passe dans votre secteur et on pourra en rediscuter.

Pour la qualité de l'air, je ne comprends pas pourquoi la zone touchée par la construction, soit les rues Saint-Rémi et Saint-Jacques, qui est adjacente à des travaux majeurs, n'a pas de

Mais nous comprenons ce que vous voulez dire et on va vérifier avec la spécialiste de notre équipe et voir s'il est possible d'utiliser d'autres relevés qui ont été faits dans le secteur auparavant. (Ville de Montréal) Il y a aussi une tolérance à l'oreille à respecter; ce n'est pas parce qu'on fait un peu de bruit qu'on va en faire un peu plus. (MTQ) C'est l'entrepreneur qui engage une firme spécialisée dans ce domaine-là. Toutes les données produites et les rapports produits sont relevés par les spécialistes.

Il s'agit de spécialistes reconnus.

(MTQ) Les mesures sont toujours prises dans des zones résidentielles adjacentes au chantier.

(Ville de Montréal) Le règlement de la Ville est appliqué. La Ville est équipée pour faire des tests sonores, et nous allons vous revenir à ce sujet. Aussi, des inspecteurs doivent faire appliquer le règlement et ils réagissent quand une plainte est déposée, normalement au bureau d'Accès Montréal. Ce qui est mesuré, c'est : est-ce qu'effectivement, le climat sonore répond au règlement? Par exemple, un chien, un problème de ventilation, etc.

(MTQ) Les mesures sont prévues dans le contrat; il s'agit des mesures pour le niveau de bruit et de la qualité de l'air.

Nous comprenons votre situation, mais nous sommes en milieu urbain et on ne peut malheureusement pas compenser tous les propriétaires qui vont perdre un locataire en raison des travaux. S'il y a quoi que ce soit, on a l'équipe Qualité du milieu qui sera là rapidement, 24 h sur 24.

(MTQ) Les résultats, on ne les a pas en temps réel puisque, pour certains polluants, les données doivent être envoyées en laboratoire. Si on se rend compte qu'il y a des dépassements, il faut essayer de voir si c'est lié au chantier et, si oui, à quelle opération, et si elle est récurrente. C'est la seule façon qu'on peut analyser.

station d'échantillonnage et que la plus proche sera celle située à Gadbois. Est-il possible d'ajouter une borne ou de prendre des mesures d'une autre façon?

Finalement, sachant que tout ne se fait pas en temps réel, vous prenez des mesures, mais ça ne veut pas dire que ça n'aura pas d'impact sur l'exécution des travaux. Que se passe-t-il si les résultats d'analyse démontrent qu'il y a un problème, que vous essayez de régler le problème mais que les travaux continuent et que les gens sont dans une situation qui est loin d'être idéale? (Jody Negley) Y aura-t-il un communiqué pour vulgariser l'information et donner des consignes aux résidents?

(Résidente) C'est très rassurant de savoir qu'il y aura des stations mobiles.

La Ville a des inspecteurs qui pourront donner des amendes pour les entrepreneurs qui ne respectent pas les seuils. Il y a aussi des surveillants de chantier.

Pour les stations, on a choisi des sites qui sont représentatifs de ce qui va se passer sur l'ensemble du chantier.

On va y réfléchir. Il y a déjà beaucoup de mesures prévues. Il y a aussi des avantages avec le fait qu'il y aura un entrepreneur pour la grande partie du projet et le travail de sensibilisation pourra être fait directement avec lui en ce qui concerne le respect du niveau sonore et de la qualité de l'air. Cet entrepreneur sera présent au comité de bon voisinage pour dialoguer et répondre aux questions.

Période de questions générales

Interventions	Réponses
(Résidente) En ce qui concerne les arrondissements et la Ville, y aura-t-il un lien fait avec le MTQ pour certaines mesures?	(Ville de Montréal) Il y a déjà plusieurs mesures qu'on prévoit mettre en place, certaines par le MTQ et certaines par la Ville. Ces mesures seront présentées lors de la rencontre du 15 mai. Il faut quand même être prudent. Nous comprenons qu'il y a une problématique liée à la circulation dans Saint-Henri et dans NDG et nous pouvons réfléchir à une mesure de sensibilisation pour s'assurer que les conducteurs respectent la qualité de vie et la sécurité.
(Mauricio Garzon Beltran) Je suis d'accord que le MTQ ne peut pas se mettre à dédommager tout le monde. J'aimerais que la Ville et le MTQ fassent une présentation par rapport à la sécurité des déplacements, les transports actifs, les aménagements paysagers et autres. Bref, de présenter les façons de compenser les impacts	(Ville de Montréal) Tous les aménagements prévus quand l'autoroute sera complétée sont en discussion avec le MTQ et à l'étude à la Ville. Pour les quartiers, on pourra regarder prochainement.

négatifs dans Côte-Saint-Paul, Saint-Henri, NDG et de montrer quelle est la contribution du MTQ.	(MTQ) Le MTQ a réservé un budget qui est encore en discussion avec la Ville pour les aménagements.
(Résidente) Est-il possible de clarifier quelles seront les mesures en place et selon quel échéancier en ce qui concerne les pistes cyclables?	(Ville de Montréal) Pour les pistes cyclables actuelles, tout est maintenu. Il y en aura des nouvelles dans le futur.
(Mauricio Garzon Beltran) Pourrait-on avoir une présentation à ce sujet?	(MTQ) Les informations sont déjà toutes disponibles sur le site Web.
<i>L'animateur rappelle l'objectif du comité, qui est de réduire au maximum les impacts des travaux.</i>	
(Mauricio Garzon Beltran) Ça concerne la qualité de vie du quartier.	(MTQ) Ce n'est pas juste un projet pour les automobilistes, mais plutôt pour l'ensemble de la mobilité (donc des modes de transport). On reconstruit selon les nouvelles normes actuelles; on ajoute des pistes cyclables et on ajoute des trottoirs. Il s'agit d'une gestion de la mobilité. Nous poursuivons les discussions avec les partenaires pour certains aménagements, par exemple ceux au pied de la falaise Saint-Jacques et le volet intégration urbaine du secteur Côte-Saint-Paul et dans le secteur Gadbois.
(Résidente) Y aura-t-il du soutien du CSSS dans NDG?	(Représentante CSSS) Oui.

Les prochaines rencontres se tiendront le 7 mai (plan de réhabilitation des sols pour le secteur Saint-Jacques et De Courcelles), le 15 mai (pont Saint-Jacques) et le 28 mai pour le prochain comité.

Par ailleurs, le prochain comité du CUSM se tiendra le 21 mai.

La rencontre se termine à 20 h 55.

Prochaine rencontre du comité le 28 mai 2014